



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16/10/2023
N°1233

France 2030 : Annonce des lauréats de la 3^e relève de l'appel à projets « Première Usine » par Roland Lescure et Jean-Noël Barrot

Lancé en 2022, l'appel à projets (AAP) « Première Usine » de France 2030 est destiné aux start-ups et aux PME innovantes porteuses d'un projet ayant une vocation industrielle. Ouvert jusqu'en 2026, ce dispositif permet de faciliter l'industrialisation sur le territoire français de productions très innovantes dans des filières cruciales pour les transitions écologique et énergétique. Il s'inscrit dans la dynamique de reconquête industrielle amorcée par l'Etat avec le plan France 2030. A l'issue des trois premières vagues, ce sont au total 39 projets qui sont soutenus pour financer leurs premières implantations industrielles.

Dans le cadre de cette troisième relève, 8 projets¹ seront soutenus à hauteur de 35M€, permettant un total de 811M€ d'investissements productifs. Ils viennent s'ajouter aux 31 projets lauréats² des relèves précédentes. Cette sélection est particulièrement représentative de l'ancrage territorial de la politique industrielle menée par le Gouvernement puisque 100% des projets sont situés hors d'Ile-de-France. **Les lauréats de cette relève opèrent dans des secteurs stratégiques et d'intérêt prioritaire (chimie, spatial, robotique, électronique et agroalimentaire), avec un fort potentiel de croissance.**

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du plan « Start-ups industrielles » de l'Etat, qui vise à convertir l'excellence de la recherche et de l'entrepreneuriat français en réussites industrielles et productives. A ce jour plus de 1900 start-ups à vocation industrielles ont été identifiées sur le territoire, sans pour autant que cela ne se traduise par des créations de sites de production. Or, ces entreprises représentent un fort potentiel de réindustrialisation et un intérêt socio-économique structurant (création d'emplois, investissements, attractivité des territoires). C'est pourquoi le Gouvernement a renforcé les dispositifs

¹ Annexe 1

² Annexe 2

de soutien à l'industrialisation et fixé un objectif de 100 sites industriels inaugurés par ces entreprises en 2025. Pour l'année 2022, 35 sites industriels ont été inaugurés par des start-up industrielles et 41 par des PME industrielles.

Liste des lauréats de la relève 3 de l'Appel à projets Première Usine :

- BeFC MILL de BeFC - Saint-Martin-d'Hyères (Auvergne-Rhône-Alpes)
- SATURNE de COMAT AEROSPACE - Flourens (Occitanie)
- CWS PROD de CWS MOREL - Saint Nazaire (Pays de la Loire)
- GREEN UPOWER FACTORY de DRACULA TECHNOLOGIES – Valence (Auvergne-Rhône-Alpes)
- LiCAPT de GEOLITH – (Grand Est)
- DINSAH de Nutriearth - Carvin (Hauts-de-France)
- HYCCO BPP PILOTE de HYCCO - Toulouse (Occitanie)
- BIOCAP1 de YPHEN - Bons-En-Chablais (Auvergne-Rhône-Alpes)

Opéré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, l'appel à projets est ouvert jusqu'au 15 décembre 2026. Trois relèves intermédiaires auront lieu chaque année en avril, septembre et décembre.

Pour 2023, la dernière relève est le **12 décembre** 2023.

Consulter le cahier des charges sur le site de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-france-2030-premiere-usine>

Contact presse :

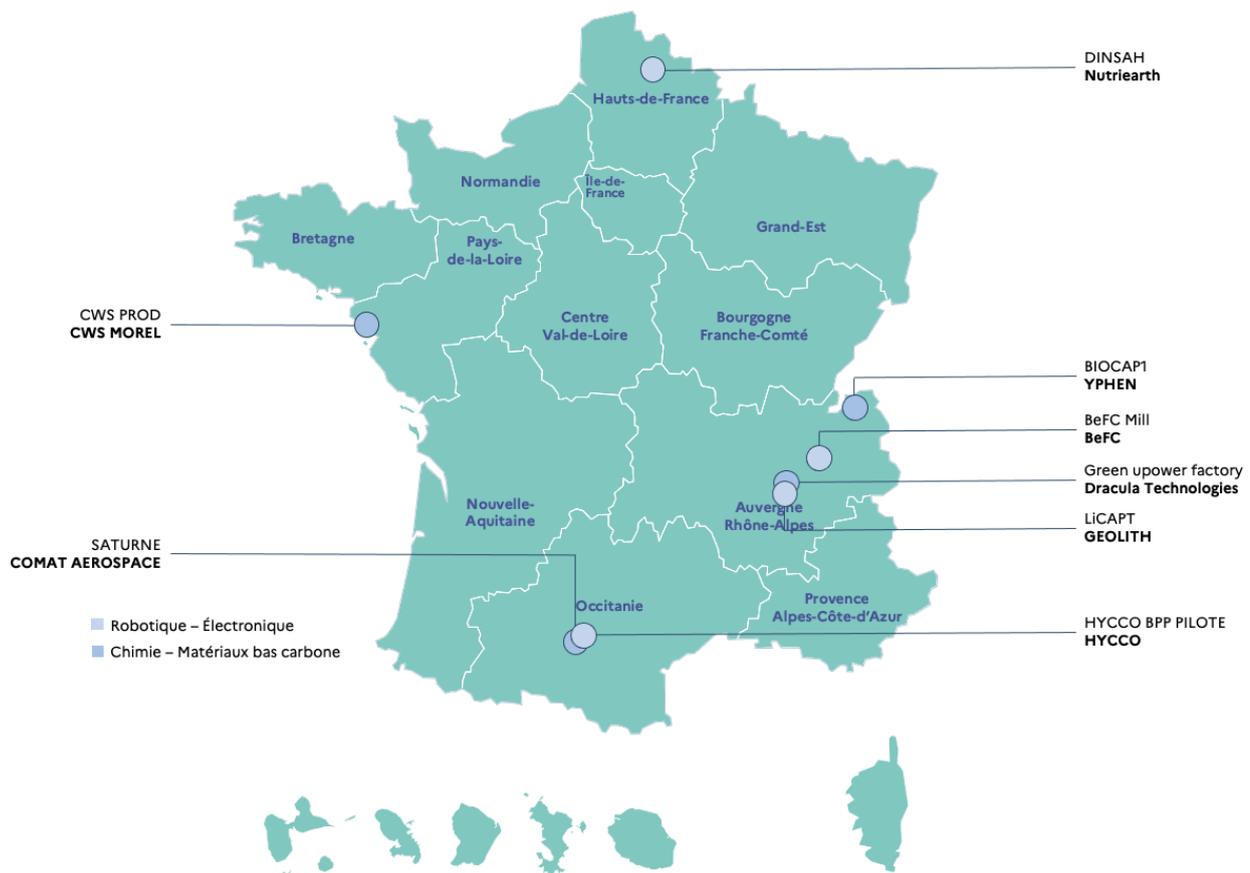
Cabinet de Roland Lescure : presse@industrie.gouv.fr – 01 53 18 46 19

Cabinet de Jean-Noel Barrot : presse@numerique.gouv.fr – 01 53 18 43 42

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 42 75 64 58

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr – 01 44 97 04 49

ANNEXE 1 : LAUREATS DE LA 3^e RELEVÉ DE L'APPEL A PROJETS « PREMIERE USINE »



ANNEXE 2 : LAUREATS L'APPEL A PROJETS « PREMIERE USINE »

